

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 25 juin 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BORSATO

Convocation envoyée le 18 juin 2015

Publié le 26 juin 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 16

SCRUTIN : POUR : 71

ABSTENTION : 5

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 1

Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	M. Alain HOUPERT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Didier MARTIN	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	M. François HELIE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER.
M. Benoît BORDAT	Mme Sandrine RICHARD	
Mme Anne DILLENSEGER	M. Thierry FALCONNET	

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Charles ROZOY pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. Abderrahim BAKA pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	Mme Anaïs BLANC pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME

Habitat-Logement - ADIL de Côte d'Or - Demande de subvention pour l'année 2015

Créée en 1980, l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) de Côte d'Or (association loi 1901) apporte, dans le cadre d'une prestation gratuite pour les consultants, des conseils dans les domaines fiscal, juridique, technique et financier en matière d'habitat, ainsi qu'en matière d'urbanisme, d'accession à la propriété et de copropriété.

Il est rappelé par ailleurs que l'ADIL, membre de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) du Grand Dijon et du Comité Logement Indigne, participe également aux groupes de travail thématiques mis en place dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

L'association compte 7 salariés (5 ETP) et s'appuie sur un budget prévisionnel 2015 de 322 581 €.

Au vu de ses missions d'intérêt général, ses produits relèvent exclusivement de subventions émanant de partenaires sociaux (42%), de l'État (19%), du Conseil Départemental de Côte d'Or (15%) et d'établissements bancaires (3%) et du Grand Dijon.

Pour l'année 2015, il est proposé de maintenir le niveau de la subvention communautaire, à 68 255 € représentant 21% du budget prévisionnel de l'association.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) de Côte d'Or – 4 rue Paul Cabet 21000 Dijon -, au titre de ses missions d'intérêt général dans le domaine de l'habitat, une subvention d'un montant de 68 255 € pour l'exercice 2015 ;
- **de dire** que le montant correspondant à la dépense sera imputé sur les crédits ouverts au budget 2015 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention financière annexée à la présente délibération ainsi que tout acte utile à la bonne administration de cette décision.